

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le mercredi 23 février 2022 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Débat d'orientations budgétaires
- Facturation à Ven'ensemble des frais du dispositif Sports Séniors
- Remboursement de frais
- Demande de subvention auprès de la Région des Pays de Loire au titre de la vidéo-surveillance
- Création d'un poste en emploi civique
- Cession de foncier (parcelles YE 172 et YN 125)
- Transfert de domanialité ZAC Clemenceau
- Approbation du rapport de la CLECT suite au transfert de la SMAC

En Mairie, le 15 février 2022

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

